



مكتب التكوين المهني وإنعاش الشغل

Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

Direction de la recherche et de l'ingénierie de la formation

Examen de Passage
Session de juin 2012

Filière : Technicien Comptable d'Entreprises

Niveau : Technicien

Durée : 5 heures

Épreuve : **Synthèse 2**

Barème : **120** points

Document(s) et Matériel(s) autorisés :

Liste des comptes du plan comptable général, à l'exclusion de toute autre information.

Une calculatrice de poche à fonctionnement autonome

Document(s) et Matériel(s) strictement interdits :

L'usage des téléphones portables

L'utilisation des feuilles de brouillon personnelles ou non cachetées

Conseils pour la réussite de votre examen :

1. Inscrivez votre identification complète sur chaque feuille d'examen
2. Reproduisez le tableau suivant sur la première page de votre feuille de réponse
3. Commencez vos réponses à partir de la deuxième page
4. Procédez à la pagination des pages des copies de réponse
5. Recopiez le N° du dossier pour chacune des réponses correspondantes
6. Assurez-vous d'avoir reçu la totalité des pages de l'épreuve
7. NB : Les deux parties : Théorie et Pratique sont à traiter obligatoirement pour éviter la note éliminatoire.

Dossier	Nature	Note par Dossier sur
Partie théorique		
Dossier n°1	Environnement	/12
Dossier n°2	Comptabilité	/15
	TVA et Paie	/6
	Statistiques	/3
	Travaux d'inventaire	/4
	Total partie théorique	/40
Partie pratique		
Dossier n°3	Comptabilité	/34
	Travaux d'inventaire	/30
Dossier n°4	Paie	/16
	Total partie pratique	/80
	Total synthèse	/120 points

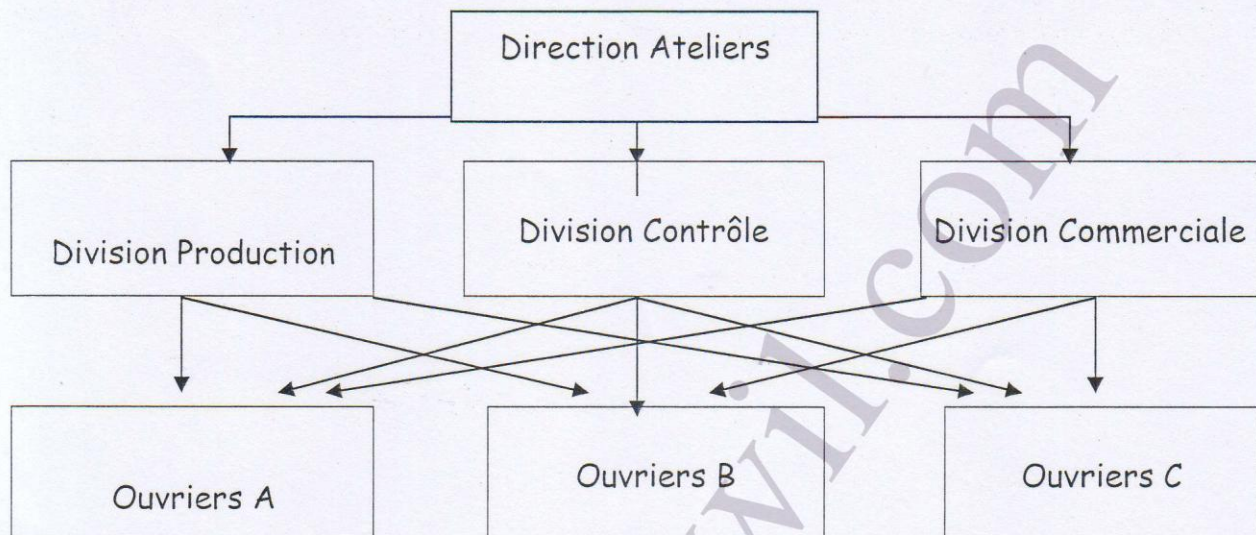
Vous avez bénéficié d'un stage au sein de la fiduciaire « ALPHA FIN ». Pour apprécier vos compétences le comptable vous a communiqué les dossiers suivants :

THEORIE

/40 Points

Dossier n°1

L'organigramme de la société « CHOCO SA » est le suivant :



Travail à faire :

- 1- De quel type de structure s'agit -t-il ? (2Pts)
- 2- Quels sont ses avantages et ses inconvénients ? (3Pts)
- 3- Présenter les caractéristiques de la SA (3Pts)
- 4- L'entreprise est un système ouvert. Justifier et présenter les caractéristiques du système (4Pts)

Dossier n°2

A)

- 1) Quelles sont les obligations du commerçant en matière de la tenue de sa comptabilité ? (2 pts)
- 2) Expliquez les termes suivants : (3 points)
 - a) Balance ;
 - b) Compte de Produits et de Charges ;
- 3) Citer les différents systèmes comptables. (5 points)
- 4) Selon quel ordre sont classés les comptes d'actif ? (2 points)
- 5) Quelle est la différence entre une lettre de change et un billet à ordre. ? (3 pts)

B)

- 1) Qu'est-ce que la TVA ? (2 points)
- 2) Quelles sont les obligations des salariés ? (2Pts)
- 3) Quelle est la différence entre opposition et cession de salaire ? (2Pts)

C) Définir :

- a) Enquête statistique (2 points)
- b) Caractère statistique (1 point)

D)

- 1) Citer les conditions à remplir pour pratiquer l'amortissement dégressif. (2 points)
- 2) Quels sont les principes comptables justifiant les écritures : (2 points)
 - d'amortissement ;
 - de provision ;
 - de régularisation des charges et des produits.

PRATIQUE

/80 Points

Dossier n°3

I) Les comptes de situation de L'entreprise « BAROUDI » au 01 /01 /2012 se présentent dans le tableau suivant :

Capital social	à déterminer
Fonds de commerce	170 000
Matériel et outillage	290 000
Marchandises	325 000
Clients	50 000
Fournisseurs	230 000
Caisse	20 000
Emprunts	95 000
Banque (SD)	25 000
Matériel de transport	425 000
Titres de participation	150 000
Subvention d'investissement reçues	220 000
Constructions	750 000
Etat TVA récupérable	17 500
Clients effet à recevoir	30 000
Fournisseurs effet à payer	18 000

La société « BAROUDI » a réalisé les opérations suivantes au cours du mois de Janvier :

Le 01/01 Achats de marchandises pour 90 000 Dh (HT) facture n° EH 64, TVA 20%, payable comme suit :

- à crédit : 80 000 Dh.
- Contre effet : 20 000 Dh.
- Le reste contre chèque n° 3765BH.

Le 02/01 Vente de marchandises à CHIKAR pour 80 000 Dh (HT), facture n° LA30, TVA 20%, payable comme suit :

- Contre espèces : 10 000 Dh
- à crédit : 20 000 Dh
- contre effet : 15 000 Dh
- Le reste contre chèque n°6753AB

Le 03/01 L'entreprise obtient un emprunt, en Dollars américains de 12 000 dollars par virement bancaire : le cours à cette date était : 1 dollar = 9,20 Dh.

Le 04/01 L'entreprise rembourse par chèque N°3766BH des fournisseurs 10 000 Dh et achète à crédits à 2 ans 160 000 DH ht de matériel et outillage et 100 000 Dh ht de matériel de transport. (TVA 20%)

Le 05/01 Versement d'espèces à la banque 3500 Dh.

Le 06/01 Tiré la lettre de change n° 56 sur le client CHIKAR en règlement de la dette de la facture n° LA 30. Echéance le 20/03/12.

Le 07/01 Reçu la facture n°168MG de son fournisseur de marchandises « SAMI », montant 19 000 Dh (HT), à payer dans 30 jours. TVA 20%.

Le 08/01 Reçu un avis de débit de la BMCE relatif au règlement du reste de la facture n°EH64.

Le 09/01 Paiement en espèces : des timbres de quittance : 300 Dh, des timbres postaux : 100 Dh et la note d'eau et d'électricité : 2000 Dh. TVA 14%.

Le 10/01 Remboursé une fraction de l'emprunt par prélèvement bancaire, principal 2000 DH, intérêts : 200 DH. ht TVA 10%.

Le 11/01 Achat de marchandises au fournisseur « NADER », montant brut 120 000 Dh, remise 2%, escompte 1%, TVA 20%, facture n° ADF38, port 600 Dh, payé par le fournisseur et facturé au client. Le règlement de cette facture s'est effectué comme suit : 60 000 Dh par chèque bancaire et le reste par acceptation de l'effet n°34.

Le 13/01 adressé au client « KARIM » la facture d'avoir n°809 comportant le montant de la ristourne : 2500 Dh, TVA 20%.

Le 30/01 Paiement des salaires du personnel du mois 25 000 Dh en espèces.

Le 30/01 Retour des marchandises sur la facture n° ADF 38, montant 7000 Dh. Avoir n°36.

Travail à faire :

- 1) Déterminer la valeur du capital et présenter le bilan de l'entreprise au 1/1/2012. (10 pts)
- 2) Passer au livre journal les opérations effectuées par la société « BAROUDI » au 30/01. (24 pts)

II)

A) Rechercher les valeurs d'origine des machines X, Y et Z à partir des renseignements suivants : (6 points)

- Machine X : acquise le 01/05/2008 et dont l'amortissement cumulé est de 70 656 Dh à l'année 2011 avant inventaire. Amortissement constant.
 - Machine Y : acquise le 01/07/2007 dont la valeur nette comptable est de 13 500 Dh, à l'année 2011 avant inventaire. Amortissement constant.
 - Machine Z : acquise le 15/10/2009 et amortie de 15 120 Dh au titre de l'année 2011. Amortissement dégressif.
- La durée d'utilisation des machines est de 5 ans.

B) Vous disposez de l'extrait de la balance avant inventaire au 31/12/2011 :

N°	Comptes	Solde débiteurs	Solde créditeurs
1481	Emprunts auprès des établissements de crédit		300 000,00
1555	Provisions pour charges à répartir sur plus.exercices		60 000,00
2510	Titres de participations	192 000,00	
2951	Provision pour dépréciation des T.P		4 800
3111	Marchandises	1 356 000,00	
3424	Clients douteux ou litigieux	50 040,00	
3500	Titres et valeurs de placement	22 050,00	
3911	Provisions pour dép. des marchandises		60 000
3942	Provisions pour dép. des clients et comptes ratt.		16 080,00
3950	Provisions pour dépréciation des T.V.P		420,00
4501	Provisions pour litiges		27 000,00

Les données relatives à l'inventaire 2011 sont les suivantes :

A- Etat des titres :

	PU d'achat	Qté achetée	Cours au 31/12/10	Qté vendue	Prix de cession	Cours au 31/12/11
Titres de Participation	960	200	936	-----	-----	933
T.V.P	315	70	309	40	312	310,5

Aucune écriture n'a été passée lors de la vente du 28/12/2011, règlement par banque.

Premier travail à faire : (7Pts)

- 1- Présenter sous forme de tableau les calculs des prov. pour dépr. des titres (3Pts)
- 2- Passer au journal les écritures nécessaires (4Pts)

B- Etat des clients douteux : (TVA 20%)

Clients	Créances TTC	Provision 31/12/10	Recouvrement de 2011 (TTC)	Observations
SAFI	39 600	8 250	15 840	On espère récupérer 60% du solde de la créance
OUARDI	32 400	4 050	16 200	On estime perdre 20% du solde
MOUADEN	15 120	3 780	5 040	Règlement pour solde

Deuxième travail à faire : (8Pts)

3- Présenter sous forme de tableau les calculs des provisions sur clients (4 Pts)

4- Présenter les écritures de régularisation des créances (4 Pts)

C- Autres renseignements résumés dans le tableau suivant :

Eléments	Date/ période	Montant	Observations de l'inventaire
Provisions pour litiges	Créée le 31/12/10	27 000 Dh	Constituée à la suite de licenciement de l'employé MADIH. L'entreprise a dû payer le 15/05/11 : 14 100Dh.
Provisions à répartir sur plusieurs exercices	De l'exercice 2010 à 2011	60 000 Dh	Il est envisagé la réfection de la climatisation et du chauffage. Le coût de l'opération est estimé à 120 000 Dh à répartir sur les exercices 09, 10, 11 et 12.
Emprunt souscrit	Le 01/09/11	300 000 Dh	Taux d'intérêt annuel 13,5%. La première échéance aura lieu le 31/08/12.
Marchandises reçues	26/12/11	36 000 Dh	La facture correspondante n'est pas encore reçue.
Marchandises envoyées	25/12/11	144 000 Dh	La facture n'est pas encore établie.
Ristournes en faveur des clients	L'exercice 11	3 600 Dh	Les avoirs correspondants ne sont pas encore établis.
Consommation d'électricité		6 364,56 Dh	L'avis n'est pas encore reçu.
Primes d'assurances	Le 01/11/11	14 400 Dh	Relative à la période du 01/11/11 au 31/10/12
Marchandises en stock	31/12/11	1 410 000 Dh	D'après l'inventaire physique un lot de 210 000 Dh risque de se déprécier de 10%.

Troisième travail à faire : (9Pts)

5- Passer au journal les écritures d'inventaires nécessaires.

N.B : ne pas tenir compte de TVA pour la régularisation des charges et produits.

Dossier n°4

Mme OUMAIMI est responsable du service comptable dans une société commerciale. Son mari ayant perdu son emploi dans l'entreprise où il travaillait, il n'exerce aucune activité professionnelle. Ils ont trois enfants moins de 21 ans.

Les éléments constituant la rémunération de Mme OUMAIMI pour le mois de novembre 2011 sont les suivants :

Salaire de base	11 250 Dh
Prime d'ancienneté	675 Dh
Prime de responsabilité	1 875 Dh
Frais de déplacement justifiés	1 275 Dh

Mme OUMAIMI cotise à la CIMR au taux de 4,5%. Elle a contracté un crédit pour l'acquisition d'un logement économique qui constitue le logement familial. La mensualité du remboursement retenue à la source s'élève à 2 250 Dh dont 712,50 Dh d'intérêts.

Travail à faire :

- 1- Calculer l'IR net payé par Mme OUMAIMI (tous les calculs justificatifs doivent figurer sur la copie) (10Pts)
- 2- Comptabiliser la paie de Mme OUMAIMI sachant que la rémunération du personnel passe par virement bancaire le 02 de chaque mois (6Pts)

N.B : - ne pas tenir compte des allocations familiales puisque ces dernières sont versées directement au compte des salariés

-la base de calcul des cotisations à la CNSS, la CIMR et l'assurance est le salaire brut imposable.

Barème de l'IR en vigueur

Tranches de salaires	Taux	Somme à déduire
0- 2500	Exonéré	
2 501- 4 166,66	10%	250
4 166,67-5 000	20%	666,66
5 001- 6 666,66	30%	1 166,66
6 666,67- 15 000	34%	1 433,33
Au-delà de 15 000	38%	2 033,33